

00092

C.I.L.S.S.

CLUB DU SAHEL

**SEMINAIRE DE LOME
SUR LES ESPACES CEREALIERS
REGIONAUX EN AFRIQUE DE
L' OUEST**

6 au 11 Novembre 1989



RAPPORT DE SYNTHESE

-- LA SYNTHESE DE LOME --

Le CILSS et le Club du Sahel ont organisé un premier séminaire sur les politiques céréalières à Nouakchott en 1979, puis un second sur le même thème à Mindelo en 1986. Le séminaire qui vient de se tenir à Lomé a marqué une nouvelle étape dans la réflexion entreprise par les deux secrétariats, réflexion qui cette fois a été ouverte pour la première fois à l'ensemble des Etats de l'Afrique de l'Ouest plus le Tchad et le Cameroun. C'est ce groupe de pays que l'on désignera dans ce rapport par "la région".

Cette réflexion a été menée en trois étapes, une première consacrée à l'information sur les faits, la seconde à la réflexion sur les faits et la troisième à l'élaboration de recommandations.

PREMIERE PARTIE : L'INFORMATION SUR LES FAITS

Les communications présentées au séminaire représentent l'essentiel des résultats des recherches menées dans la région par des équipes pluridisciplinaires depuis trois ans. On peut dire qu'elles ont considérablement augmenté les connaissances disponibles sur le commerce et la consommation de produits alimentaires dans la région. La plupart des fait rapportés n'étaient certes pas totalement inconnus, mais la connaissance que l'on en avait était vague, de sorte qu'elle était peu utilisable pour l'action. Le séminaire de Lomé marquera sans aucun doute une étape dans l'accumulation du savoir utile à tous ceux qui ont à élaborer des politiques alimentaires dans la région.

Sans chercher à être exhaustif, on soulignera les progrès accomplis dans trois domaines.

D'abord en ce qui concerne le commerce non enregistré, notre connaissance des acteurs, de leur organisation, de leurs motivations, s'est considérablement améliorée. De puissants coups de projecteur ont été donnés sur les réseaux commerciaux informels, sur les marchés situés aux périphéries nationales, sur toute une réalité que l'on a coutume de laisser plutôt dans l'ombre. Le rôle des réexportations de céréales, importées par certains pays côtiers et acheminées par le commerce non enregistré vers les pays voisins a été mis en lumière. Rôle à la fois important (13% du commerce des céréales, 68% des flux des céréales) dans les dernières années et modeste (4,5% de ces céréales produites dans la région).

S'agissant du commerce des produits de l'élevage, la part croissante des viandes importées par la région a bien été mise en évidence : 15% du marché de l'Afrique de l'Ouest et du centre en 1970, 60% en 1987.

Enfin, les études faites ces dernières années sur les comportements des consommateurs ont remis en cause quelques idées reçues. Elles ont montré qu'une diversification des rations alimentaires se fait au moins dans certaines régions. Elles ont montré aussi la grande hétérogénéité des situations, hétérogénéité qui interdit d'extrapoler les résultats trouvés en un lieu particulier.

Arme de ces connaissances nouvelles, le séminaire a pu aborder plus efficacement la phase de réflexion.

DEUXIEME PARTIE : LA REFLEXION SUR LES FAITS

Le séminaire a pris conscience que le système qui assure le commerce non enregistré des céréales et plus généralement des produits alimentaires était dans la région un système complexe, changeant ; un système dont les acteurs étaient capables d'adapter rapidement leurs stratégies à des conditions nouvelles.

Le séminaire a reconnu que ce système est le principal agent de la circulation des céréales en Afrique de l'Ouest et qu'il concourt de ce fait à la sécurité alimentaire de la région. Il a reconnu qu'il alimente les finances des pays gros importateurs (la Gambie, le Bénin). Mais, il a reconnu aussi que la médaille avait un revers, que par les réexportations de céréales il facilitait beaucoup la pénétration des céréales importées dans toute la région et qu'il contribuait ainsi de façon importante aux déficits croissants des balances des paiements et à contrarier les échanges régionaux.

Le système tire certes parti des avantages comparés des différentes provinces de la région dans les cultures de céréales. Mais ces avantages comparés sont loin d'être le seul ressort du commerce à l'intérieur de la région. Les commerçants tirent aussi parti, avec une efficacité redoutable, des différences de politiques économiques et monétaires mises en oeuvre par les Gouvernements. Ils contournent les obstacles au commerce que les Etats mettent en place et c'est même l'existence de ces obstacles qui explique une grande part du commerce non enregistré dans la région.

On peut dire que les commerçants réalisent une sorte d'intégration économique régionale de fait, une intégration qui n'a en fait jamais vraiment cessé au cours de l'histoire de la région, alors que l'intégration

économique "formelle", celle mise en oeuvre par les Etats ne se fait qu'avec une grande lenteur.

On trouvera dans les rapports des ateliers et dans la synthèse qui en a été faite par thèmes des analyses plus détaillées et plus approfondies des systèmes commerciaux, des stratégies des commerçants, des politiques de gestion des marchés nationaux et d'importations mises en oeuvre par les Etats, etc...

TROISIEME PARTIE : LES RECOMMANDATIONS

On ne trouvera pas ci-après l'ensemble des recommandations adoptées par les quatre commissions du séminaire et qui figurent dans les rapports de ces commissions. On s'est plutôt attaché à retenir et à faire ressortir un petit nombre d'idées-forces qui émergent des travaux des participants.

1. - ACCROITRE LES PRODUCTIONS ET LES PRODUCTIVITES

Il n'est pas possible que la sécurité alimentaire de la région soit indéfiniment assurée par des importations et par de l'aide alimentaire, alors que ses exportations décroissent. Un tel système de sécurité a certes fait les preuves de son efficacité mais il se traduit par une dépendance croissante de la région.

Dire qu'il faut accroître les productions alimentaires (et/ou les productions exportables) n'a rien de très original et ressort de l'évidence. Mais le séminaire a souligné qu'il ne pouvait s'agir de n'importe quelles productions. Les productions à développer sont celles qui ont des débouchés solvables, ce qui suppose qu'elles ont un avantage comparé. Et le séminaire a tenu à souligner aussi que cet accroissement des productions et des productivités n'avait de sens, du point de vue de l'avenir de l'Afrique de l'Ouest, que si le capital foncier de la région est préservé.

Enfin, on soulignera que l'accroissement de la productivité ne doit pas concerner la seule production au sens strict, mais qu'elle doit porter sur toute la "filière", c'est à dire sur les opérations se situant en aval de la production : transport, transformation des produits, etc.

2. - PAS D'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITE SANS UN MINIMUM DE MESURES DE PROTECTION (MACRO-ECONOMIQUES INCITATIVES)

Le séminaire a fait le constat que les déséquilibres macro-économiques s'aggravent dans la région et que c'est là le signe que l'interface entre les économies de la région et le reste du monde se dégrade. Au niveau micro-économique, les producteurs ont à faire face à des produits importés devant lesquels leurs productions ne sont pas compétitives. Confrontés à des prix bas et très variables dans le temps, ils ne sont guère motivés à consentir aux investissements, humains ou financiers, nécessaires pour accroître la productivité.

Un changement dans l'interface region-monde est donc nécessaire. Mais quel changement ?

La dévaluation du Francs CFA pour (restaurer la compétitivité des économies de l'Afrique de l'Ouest) a été évoquée mais elle est toujours très controversée.

Les mesures de protection au niveau national ont montré leur efficacité au cours des récentes années : elles ont permis de diminuer les importations de céréales (et au moins d'amorcer une nouvelle dynamique dans le monde rurale). Mais, en particulier par les réexportations qu'elles induisent depuis les pays voisins qui mettent en œuvre des politiques libérales ou moins protectionnistes, elles trouvent vite leurs limites. Une protection vraiment efficace, compte tenu des systèmes commerciaux existant dans la région, ne peut aujourd'hui se concevoir qu'à l'échelle de plusieurs pays.

A propos de la protection, le séminaire a souligné deux points. D'abord la protection doit être calculée et limitée à ce qui est nécessaire, compte tenu des avantages comparés, et elle doit être en principe provisoire. Ensuite, elle est une condition nécessaire, vu la situation économique qui prévaut actuellement dans une grande partie de la région, mais elle n'est évidemment pas une condition suffisante de l'augmentation des productivités.

3. - DIVERSIFIER

Une autre voie pour accroître la sécurité alimentaire consiste à diversifier les sources de revenus des consommateurs qui seront ainsi moins dépendants des aléas d'une seule activité et auront donc plus de chances d'avoir toujours accès aux produits alimentaires en quantités suffisantes. Le séminaire a donc formulé des recommandations visant à la diversification des activités.

Autre diversification souhaitable et à encourager: celle de la consommation. Le poids des céréales reste fort dans les rations alimentaires de plusieurs pays de la région et rend plus difficile à la fois la sécurité alimentaire et la gestion des marchés céréaliers. On a dit que l'alimentation des populations Ouest-Africaines était en voie de diversification mais il reste un long chemin à accomplir dans cette direction.

4. - DEVELOPPER LES ECHANGES REGIONAUX

Le développement des échanges au sein des espaces régionaux est une autre façon d'accroître la sécurité alimentaire et de relancer la production. En matière de viande par exemple, on a vu le poids croissant des importations en provenance d'autres parties du monde : ce sont des marchés à reconquérir par les pays sahéliens qui bénéficient d'avantages comparés évidents dans ce domaine.

Le séminaire s'est en particulier penché sur les couts de transaction qui doivent être réduits pour développer ces échanges. Cela suppose tout un ensemble d'actions pour développer ou améliorer les infrastructures de transport, pour faire circuler l'information sur les marchés solvables existants, pour réduire les couts "informels" de transport, etc.

5. - REPENSER L'AIDE (ALIMENTAIRE)

L'aide alimentaire est de plus en plus une aide qui vise à rétablir les équilibres macro-économiques, à boucher notamment les trous dans les balances des paiements et dans les budgets des Etats de la région. Visant à faire face à des besoins à court terme, elle ne résout en rien aucun des problèmes de fond qui sont à l'origine des déséquilibres. Cette remarque s'applique du reste non seulement à l'aide alimentaire mais à bien d'autres formes d'aide et ce sont les finalités et les modalités d'octroi de tout cet ensemble d'aides qui devraient être repensées.

Deux recommandations ont en particulier été faites D'abord celle de "régionaliser" l'aide (alimentaire) et les politiques d'ajustement. C'est à dire d'estimer les besoins d'aide en procédant à une évaluation des besoins et des disponibilités sur une base régionale.

Ensuite, celle de revoir l'utilisation des fonds de contrepartie, fonds dont l'utilisation n'a parfois que de lointains rapports avec l'augmentation des productivités dans les systèmes de production ruraux.

6. - POURSUIVRE L'ACTION ENTREPRISE

Le séminaire s'est félicité de l'initiative prise par le CILSS et le Club du Sahel d'organiser cette rencontre de Lomé et il a souhaité que la dynamique mise en route à cette occasion ne soit pas arrêtée. A cette fin, il a recommandé :

- d'étendre le réseau de chercheurs africaines et non africains qui a permis de présenter des travaux novateurs, afin que ce réseau puisse poursuivre ses travaux et les orienter davantage en fonction des besoins des décideurs ;

- au CILSS et au Club du Sahel, de porter les résultats du séminaire de Lomé à la connaissance du Groupe de réflexion des donateurs et à la prochaine Conférence des Chefs d'Etats du CILSS ;

- de porter les résultats du séminaire de Lomé à la connaissance des Gouvernements de tous les pays invités à ce séminaire et aux Autorités de la CEAO et de la CEDEAO.

Enfin, il a souhaité que les Autorités politiques de l'Afrique de l'Ouest et des pays voisins d'Afrique centrale prennent l'initiative d'une nouvelle "rencontre de Lomé" pour aller plus loin dans l'analyse des conditions à remplir pour améliorer la sécurité alimentaire des populations de la région et renforcer les bases régionales d'un développement soutenu des productions agro-pastorales dans la région.

LISTE PROVISOIRE DES PARTICIPANTS

mise à jour le 9 novembre 1989

1. CHERCHEURS ET CONSULTANTS DES PAYS COTIERS

Monsieur ASIWAJU Anthony
DEPARTMENT OF HISTORY, UNIVERSITY of LAGOS, NIGERIA

Monsieur COGAN Charles Adams
UNIVERSITE DU BENIN/USIS, LOME

Monsieur IGUE John
UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN, COTONOU, BENIN

Monsieur PERTHEL Sel
UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN, COTONOU, BENIN

Monsieur LIERDEMAN Jean-Louis
Représentant de l'ORSTOM au TOGO

Monsieur LUTZ Clemens
UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN, COTONOU BENIN

Monsieur MINVIELLE Jean-Paul
ORSTOM, LOME, TOGO

Monsieur N'DAW PAPA SAMBA
CIRES Université d'Abidjan, ABIDJAN, COTE D IVOIRE

Monsieur OGOUNDE LASSISSI
PROFESSEUR UNIVERSITE DU BENIN, LOME, TOGO

Monsieur KOFFI TESSIO EGNONTO
UNIVERSITE DU BENIN, LOME, TOGO

2. DECIDEURS ET RELAIS POLITIQUES DES PAYS COTIERS

Monsieur ADJAHO Richard
Directeur de Cabinet, MINISTERE DU COMMERCE, COTONOU/BENIN

Monsieur AGBODJAN-PRINCE Lassévi
MINISTERE DU COMMERCE ET DES TRANSPORTS, LOME, TOGO

Monsieur D'ALMEIDA Ayité
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, LOME, TOGO

Monsieur AMAVI Atikoe
MINISTÈRE DU DEVELOPPEMENT RURAL, LOME, TOGO

Monsieur AOUSSA S.
Chef Service Programmation
MINISTÈRE DU DEVELOPPEMENT RURAL, LOME, TOGO

Monsieur ASSIONGBO Kande
MINISTÈRE DU DEVELOPPEMENT RURAL, LOME, TOGO

Monsieur ATSAIN ACHI
Conseiller technique
MINISTÈRE PLAN/INDUSTRIE, ABIDJAN, COTED'IVOIRE

Monsieur HOUYENGA Missiham-Tchou
MINISTÈRE DU DEVELOPPEMENT RURAL, LOME, TOGO

Monsieur MARFO Kofi
CROPS REASEARCH INSTITUTE
KUMASI, GHANA

Monsieur QUARTEY EBENEZER TEI
MINISTRY OF FINANCE/ECONOMIC PLANNING/ACCRA GHANA

Monsieur SEIDU Imoru
MINISTRY OF AGRICULTURE
GHANA

Monsieur VEHY TOURE,
Directeur du projet "Cultures vivrières"
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES EAUX ET FORETS
ABIDJAN, COTE D'IVOIRE.

Mr. WILSON
Directeur Général de la Douane MINISTÈRE DES FINANCES
COTONOU, BENIN

3. OPERATEURS DES PAYS COTIERS

MM. LUNG Louis
Technical Assistance Team in Lomé AMBASSADE DES ETATS-UNIS
LOME, TOGO

Monsieur ROW Richard, CONSEILLER TECHNIQUE
MINISTÈRE DU DEVELOPPEMENT RURAL

4. CHERCHEURS ET CONSULTANTS DES PAYS SAHELIENS

Monsieur BADIANE Ousmane
IFPRI WASHINGTON, D.C. ETATS-UNIS

Monsieur COSTA RIBEIRO Carlos Rui
INEP BISSAU
GUINEE BISSAU

Monsieur DEMBELE Niama Nango
OPAM BAMAKO MALI

Monsieur DIONE Josué
Chef Projet Etude MSU/CESA MSU E. LANSING, ETATS-UNIS

Monsieur DIONE Samba
ENEA, DAKAR, SENEGAL

Monsieur KORE HAROUNA
FACULTE D'AGRONOMIE Université de Niamey, NIAMEY, NIGER

Monsieur LIMAN-TINGUIRI Kiari
FACULTE D'ECONOMIE NIAMEY NIGER

Monsieur SOME Honoré
UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU Département Géographie
OUAGADOUGOU, BURKINA FASO

Monsieur SPEIRS Mike
Chercheur c/o CEDRES UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU BURKINA FASO

Monsieur THIOMBIANO Tiladidia
CEDRES Université de Ouagadougou
OUAGADOUGOU BURKINA FASO

5. DECIDEURS ET RELAIS POLITIQUES DES PAYS SAHELIENS

Monsieur ALASSANE Morou
Directeur Etudes et Planification
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, NIAMEY, NIGER

Monsieur Mohamed Ould BABETTA
Commissaire adjoint
COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE
NOUAKCHOTT MAURITANIE

Monsieur BARO Amadoú Bassirou
Directeur Planification et Etudes
MINISTÈRE DU DEVELOPPEMENT RURAL, NOUAKCHOTT, MAURITANIE

Monsieur BICHARA CHERIF Daoussa
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, N'DJAMENA, TCHAD

Monsieur BRAHIM Idrissa
MINISTERE DE L'AGRICULTURE N'DJAMENA, TCHAD

Monsieur DEME Moustapha
Directeur Affaires Economiques,
MINISTERE DES FINANCES ET DU COMMERCE, BAMAKO MALI

Mr. JOHM Ken
PPMU Ministère de l'Agriculture BANJUL GAMBIE

Monsieur KOULLOU Mahamane
MINISTERE DES SOCIETES ETAT, NIAMEY, NIGER

Monsieur M'BODJ Mahawa, Directeur de l'Agriculture
DAKAR, SENEGAL

Monsieur NADOUMABE Yamadjita
MINISTERE SECURITE ALIMENTAIRE, N'DJAMENA, TCHAD

Monsieur OUEDRAOGO Jean-Pierre
OFNACER, OUAGADOUGOU, BURKINA FASO

Monsieur SALL Abdoulaye
Directeur Général OPAM, BAMAKO, MALI

Madame SILVA Elizabeth
DDA, PRAIA, CAP VERT

Monsieur WANE Amadou Tidiane
Conseiller technique PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL
DAKAR, SENEGAL

6. OPERATEURS DES PAYS SAHELIENS

Monsieur BALLY Mossadeck
SOCIETE BALLY-FILS, BAMAKO, MALI

Monsieur DJIKA Ousmane
SOCIETE RINI, NIAMEY, NIGER

Monsieur Ahmed OULD HAMZA
FAMO, NOUAKCHOTT, MAURITANIE

7. CHERCHEURS ET CONSULTANTS DES PAYS DONATEURS

Monsieur ALBERSEN Peter
Centre for World Food Studies
AMSTERDAM, PAYS-BAS

Monsieur BAILHACHE Robert
Economiste Conseil, GORDES, FRANCE

Monsieur BLEIN Roger
SOLAGRAL, PARIS, FRANCE

Monsieur BRICAS Nicolas
CEEMAT-GTA 34000 MONTPELLIER FRANCE

Monsieur CAPUTO Vincenzo
PLANIF. REGIONALE/PROJETS DE DEV. ROME ITALIE

Monsieur COSTE Jérôme
IRAM PARIS FRANCE

Mr. DELGADO Christopher
Coordinator for African Research IFPRI
WASHINGTON, D.C. ETATS-UNIS

Monsieur EGG Johny
INRA/STATION ESR Groupe d'Economie Internationale
MONTPELLIER FRANCE

Monsieur EGGER Urs, DDA,
SUISSE

Monsieur GABAS Jean-Jacques
COBEA ORSAY FRANCE

Monsieur GAGNON Gérard
AYLMER, QUE.CANADA

Monsieur GHERSI Gérard
Dpt Economie Rurale UNIVERSITE LAVAL FSAA QUEBEC CANADA

Monsieur GIRI Jean-Marc
PARIS, FRANCE

Monsieur GREGOIRE Emmanuel
PARIS FRANCE

Mr. KATSUMATA Makoto
Associate Professor MEIJI GAKUIN UNIVERSITY
Faculty of International Studies YOKOHAMA JAPON

Monsieur KLAASSE BOS
UNIVERSITE D'AMSTERDAM ISMOG AMSTERDAM PAYS-BAS

Madame LAMBERT Agnès
IRAM PARIS FRANCE

Monsieur MARTIN Frédéric
UNIVERSITE LAVAL QUEBEC CANADA

Mr. REARDON Thomas
IFPRI WASHINGTON, D.C. 20036 ETATS-UNIS

Mr. STAATZ John
Associate Professor MICHIGAN STATE UNIVERSITY
Dept of Agricultural Economics ETATS-UNIS

Monsieur VALLEE Olivier
Consultant PARIS FRANCE

8. DECIDEURS ET RELAIS POLITIQUES DES PAYS DONATEURS

Monsieur ATWOOD David
AID BAMAKO, MALI

Monsieur CASSE Michel, Consultant
MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION FRANCE

Monsieur CHAPUT Jacques
MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION PARIS FRANCE

Mrs. COWEY Colette
USAID AFR/DP/PAR WASHINGTON DC, ETATS-UNIS

Monsieur DRESSRUSSE Gunter
GTZ ESCHBORN R.F.A.

Monsieur HANDLER Howard
AMBASSADE DES ETATS-UNIS REDSO/WCA ABIDJAN, COTE D'IVOIRE

Monsieur HIRSCH Robert, Sous-Directeur
CCCE PARIS FRANCE

Monsieur KATO MASAAKI, AMBASSADE DU JAPON, CTE D'IVOIRE

Monsieur KITE Rod
USAID, DAKAR, SENEGAL

Monsieur MAILHOT Jean-Claude, Conseiller en Agriculture
AMBASSADE DU CANADA ABIDJAN COTE D'IVOIRE

Monsieur MARTIN Franck
USAID/NIGER NIAMEY NIGER

Madame O'BRIEN PLACE Patricia
USDA/OICD/TAD/AFR WASHINGTON DC ETATS-UNIS

Monsieur OOMEN Ad., Directeur Adjoint CEGPD,
MAASTRICHT PAYS-BAS

Monsieur PANTHER Dennis
USAID, LOME

Monsieur QUIRION Michel
MINISTERE DE LA COOPERATION PARIS FRANCE

Monsieur WHITLOCK, PRMC/USAID
BAMAKO, MALI

9. OPERATEURS DES PAYS DONATEURS

Monsieur RODRIGUEZ Philippe
Directeur Dpt agro-alimentaire G. FERON-E. DE CLEBSATTEL S.A.
PARIS FRANCE

Monsieur SCHIL Jacques
RECOCKER S.A. PARIS, FRANCE

Monsieur VANNINI Pierre
APROMA, PARIS, FRANCE

10. REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Monsieur FALL Oumar
BOAD
LOME TOGO

Monsieur FAYAMA André
BOAD
LOME TOGO

Monsieur FRANCO Marc, CCE
Direction Générale du Développement BRUXELLES BELGIQUE

Monsieur KINTEH Sambou
AFRICAN GROUNDNUT COUNCIL LAGOS NIGERIA

Monsieur John KJAER
CCE, LOME TOGO

Monsieur LALAU-KERALY Alain
CCE/OSCE, LUXEMBOURG

Madame LALLEMENT Dominique
THE WORLD BANK Country Dept N.W. WASHINGTON, D.C. ETATS-UNIS

Monsieur LAWSON-HELLU Delali
Sous-Directeur au Crédit
BECEAO, DAKAR, SENEGAL

Madame MACAULEY Dunstanette
CEDEAO/ECOWAS
LAGOS NIGERIA

Monsieur NYANTENG Victor
ADRAO, BOUAKE, COTE D'IVOIRE

Monsieur PEETERS Jean-Pierre, PAM
ROME ITALIE

Monsieur SEREME Moussa
CEAO
OUAGADOUGOU, BURKINA FASO

Monsieur TAPSOBA Edouard K.
FAO, ROME, ITALIE

Monsieur TODOKO
BCEAO, LOME, TOGO

11. PRESSE ET MEDIAS

Monsieur LECLERCQ Vincent
PERISCOOP/SYFIA
PARIS FRANCE

Monsieur SEYE CHERIF ELVALIDE
Chef Service Info/Documentation CILSS
OUAGADOUGOU BURKINA FASO

Monsieur VIGNON Boniface
RFI

12. REPRESENTANTS DU CILSS

Monsieur BRAH Mahamane

Secrétaire Exécutif CILSS OUAGADOUGOU BURKINA FASO

Monsieur BA Ibrahima Demba

Coordonnateur Projet DIAPER CILSS OUAGADOUGOU BURKINA FASO

Madame BA Mariétou

Monsieur BAIYLI Malick, Comptable

Monsieur CAMARA Ibrahima

Directeur Etudes et Planification CILSS OUAGADOUGOU BURKINA FASO

Monsieur COULIBALY Dramane

Economiste CILSS OUAGADOUGOU BURKINA FASO

Monsieur GINIES Paul

Appui français au CILSS OUAGADOUGOU BURKINA FASO

Monsieur KAMARA Oumar

Chef Etude Réflexion Stratég.CILSS OUAGADOUGOU BURKINA FASO

Monsieur KOUTABA Michel

Directeur des Projets et Programmes

Madame MANZITTI Virginia

CILSS/ATI OUAGADOUGOU BURKINA FASO

Monsieur MARTINET Daniel

CILSS Diagnostic Permanent, NIAMEY NIGER

Monsieur REID Steve

C/O USAID BURKINA FASO OUAGADOUGOU BURKINA FASO

Monsieur SONGRE Hervé

Traducteur, CILSS OUAGADOUGOU BURKINA FASO

13. REPRESENTANTS ET CONSULTANTS DU CLUB DU SAHEL

Monsieur GUILMETTE Jean-H.
Directeur du Club du Sahel

Monsieur GIRI Jacques

Monsieur JOSSERAND H.

Madame Anne de LATTRE

Madame MARCAIS Annick

Monsieur Jean-Marc PRADELLE

Madame ROZIER Marie-Françoise

Madame SAMSON Pascale

Monsieur SNRECH Serge

